

COLLOQUE RÉGIONAL

LA ROCHELLE

LIEU DE SANTÉ SANS TABAC (LSST)

PROGRAMME

**CINÉMA CGR
LA ROCHELLE
LES MINIMES**
AVENUE HENRI BECQUEREL

ORGANISÉ PAR LE RESPADD

En collaboration avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine
et la COREADD et avec le soutien financier du
Fonds de lutte contre les addictions

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

9h30 – 9h50 : **OUVERTURE**

- **Amine Benyamina**, président du RESPADD
- **Erwan Autes-Treand**, chargé de mission, Direction de la Santé Publique, ARS Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

9h50 – 10h30 : Présentation de la stratégie « Lieu de santé sans tabac » et des données pour la région Nouvelle-Aquitaine

- **Nicolas Bonnet**, directeur du RESPADD



Présentation de la stratégie LSST et des données pour la région Nouvelle Aquitaine

Nicolas BONNET, directeur

RESPADD (Réseau des établissements de santé pour la prévention des
addictions)

nicolas.bonnet@respadd.org

Historique de la stratégie

1995

- Création du « Réseau Hôpital sans tabac »

2009

- Le « Réseau Hôpital sans tabac » devient le **RESPADD**

2017

- Création de « **Lieu de santé sans tabac** »

2018

- PNLT 2018-2022 : **LSST** devient une **priorité nationale**
- **RESPADD** coordinateur national

Objectifs de la stratégie LSST et du PNLT 2018-2022



- **100 % établissements prioritaires :**
 - Avec un pôle « mère-enfant »
 - Autorisés à traiter le cancer
- **50 % ensemble de l'offre de soins en France**

Qu'est-ce qu'un Lieu de santé sans tabac ?

- Un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer
→ **respect de la législation**
- Politique active de prévention et de prise en charge du tabagisme des personnels, des patients et du grand public.



Qu'est-ce que la stratégie Lieu de santé sans tabac ?



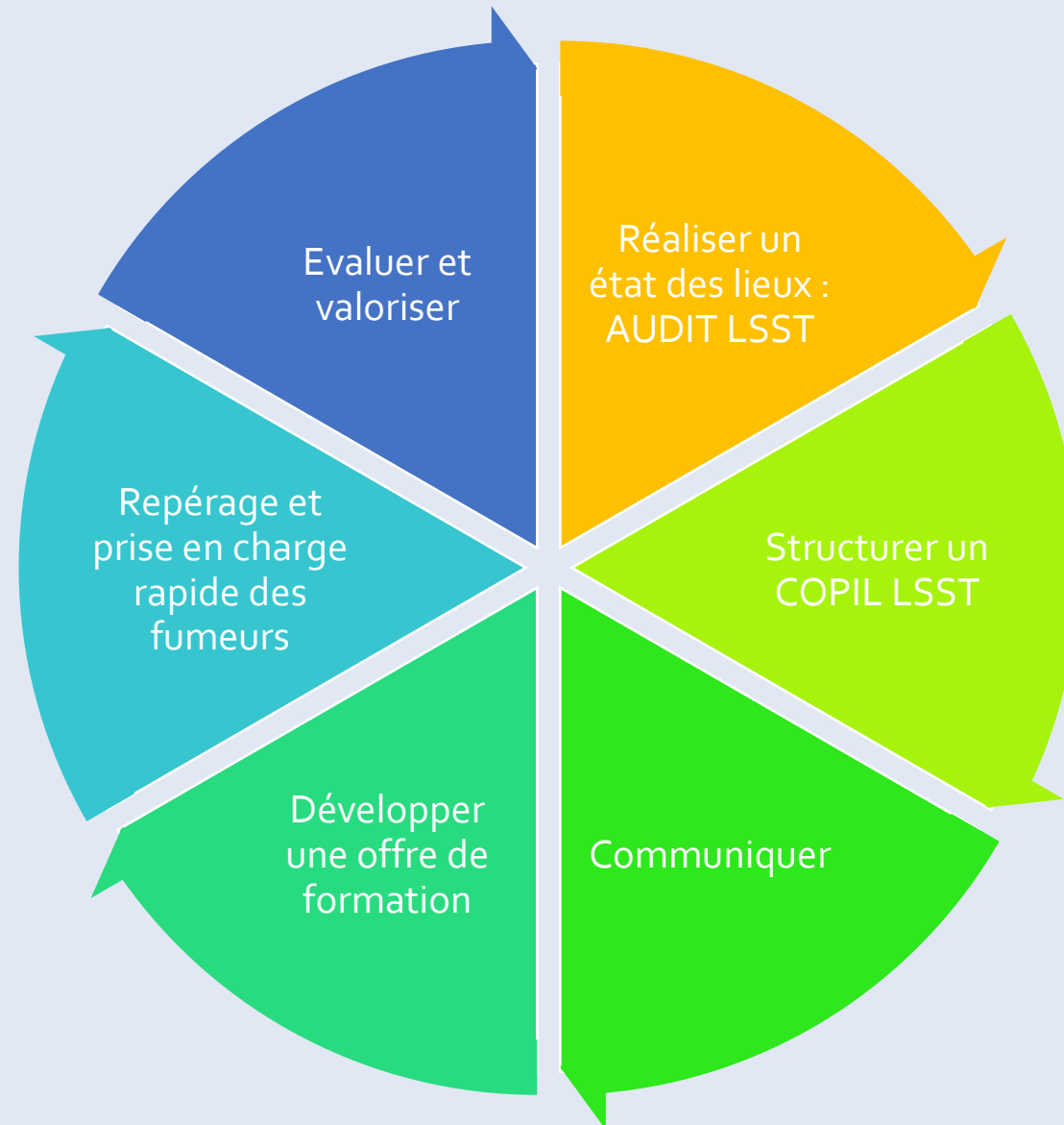
- Initiatives politiques, administratives et médicales
- Projet débattu et planifié
- Disparition du tabagisme au sein de l'établissement

Comment devenir Lieu de santé sans tabac ?



Le processus

Discours
bienveillant

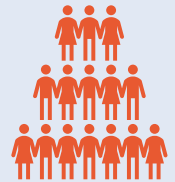




Les éléments clés



- Des soutiens institutionnels : DGS, ARS, Ordres, syndicats...



- Des volontés politiques locales : directions

- Des leviers : accréditation, partenaires locaux, représentants des usagers



- Des professionnels engagés et motivés (personnes ressources)

- Des outils à disposition (RESPADD)



Les outils



Supports

Audit LSST,
Enquête tabagisme
en blouse blanche,
Guides...



Formations

Formateurs relais
au RPIB en
tabacologie



Colloques

Régional et
national « Lieu de
santé sans tabac »



Communication

Affiches, flyers,
stickers...



Guide HST



Livret Prise en charge LSST



Charte LSST



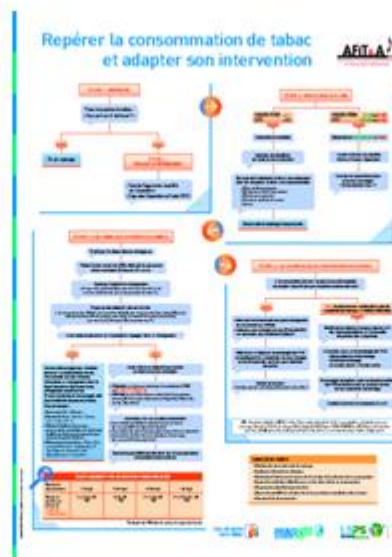
LSST – Questionnaire patient



LSST – Questionnaire personnel



Livret Premiers gestes en tabacologie



Affiche RPIB tabac



Guide intervenant RPIB tabac

IMPORTANT	Veuillez répondre à toutes les questions		Points
Indiquez par un chiffre entre 0 et 100 quel est votre degré de dépendance des cigarettes : 0 = je ne suis absolument pas dépendante des cigarettes 100 = je suis extrêmement dépendante des cigarettes	0-20	1	...
	21-40	2	
	41-60	3	
	61-80	4	
	81-100	5	
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?	0-5 cig/jour	1	...
	6-10	2	
	11-20	3	
	21-25	4	
	26 et +	5	
D'habitude, combien de temps (en minutes) après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	0-5 min	5	...
	6-15	4	
	16-30	3	
	31-60	2	
	61 et +	1	
Pour vous, arrêter définitivement de fumer serait :	impossible	5	...
	Très difficile	4	
	Plutôt difficile	3	
	Plutôt facile	2	
	Très facile	1	
Veuillez indiquer si vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :			BONNE RÉPONSE 1/5
Après quelques heures passées sans fumer, je ressens le besoin irrésistible de fumer.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je suis stressé(e) à l'idée de manquer de cigarettes.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Avant de sortir, je m'assure toujours que j'ai des cigarettes sur moi.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	



Le vapotage peut aider les fumeurs à arrêter. Il permet d'apporter de la nicotine aux fumeurs dépendants sans les composants nocifs de la fumée de tabac et en évitant la plupart des dommages causés par la tabagisme. En vapotant, les risques pour la santé sont 95 % moins élevés que lorsque l'on fume et la dépendance à la nicotine s'atténue dans la majorité des cas.

AIDE À L'ARRÊT DU TABAC

- ⊕ Le vaporisateur est un moyen efficace pour réduire et arrêter sa consommation de tabac.

UN APPOINT EN NICOTINE SANS COMBUSTION

- ❗ La première d'atabe est la combustion et non la nicotine. La nicotine est la substance psychoactive qui vous rend dépendant(e). Elle n'est pas dangereuse. La nicotine présente dans la vape permet de combler le manque (le "fix") et provoque le "hit", cette sensation de contraction dans la gorge reproduisant celle obtenue avec une cigarette classique.
- ❗ La vape contient uniquement quelques composés : du propylène glycol et/ou de la glycérine végétale, de la nicotine (ou non), des arômes alimentaires et de la saveur.
- ❗ Il est important d'utiliser des produits certifiés : normés français AFNOR.

CE QU'IL YA DANS LA VAPE

- ❗ La première d'atabe est la combustion et non la nicotine. La nicotine est la substance psychoactive qui vous rend dépendant(e). Elle n'est pas dangereuse. La nicotine présente dans la vape permet de combler le manque (le "fix") et provoque le "hit", cette sensation de contraction dans la gorge reproduisant celle obtenue avec une cigarette classique.
- ❗ La vape contient uniquement quelques composés : du propylène glycol et/ou de la glycérine végétale, de la nicotine (ou non), des arômes alimentaires et de la saveur.
- ❗ Il est important d'utiliser des produits certifiés : normés français AFNOR.



LES F-LIQUIDES

-
- 1** **Mangez plus de légumes et fruits**
Ouvrez votre consommation alimentaire en fonction de votre consommation de légumes et fruits. En général, 1 kg/jour pour les hommes et 800 g/jour pour les femmes.
- 2** **Limitez la consommation de viande**
Privilégiez la consommation de légumes, fruits et céréales complètes. Limitez la consommation de viande rouge et de charcuterie.
- 3** **Mangez plus de céréales complètes**
Privilégiez la consommation de céréales complètes (pain, pâtes, riz, etc.) et limitez la consommation de céréales raffinées (pain blanc, pâtes blanches, etc.).
- 4** **Limitez la consommation de produits transformés**
Privilégiez la consommation de produits frais et limitez la consommation de produits transformés (snacks, plats préparés, etc.).
- 5** **Buvez plus d'eau**
Privilégiez la consommation d'eau et limitez la consommation de boissons sucrées (sodas, jus de fruits, etc.).

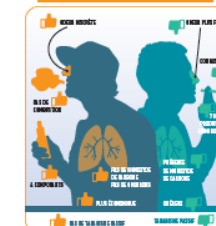
11. 11. 2018

- ⚠ Veillez au bon entretien de votre matériel.
- ⚠ Il est possible d'associer le vaporisateur avec des substituts nicotiques.
- ⚠ Si vous vaporisez trop souvent, augmentez la concentration de votre e-liquide.
- ⚠ En vaporisant, vous pouvez ressentir une sensation de déshydratation, de bouche sèche. Cette sensation est normale. Afiniez pas à boire fréquemment de l'eau pour hydrater vos muqueuses.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE VAPEUR



VAPE V5 CIGARETTE



Votre Lieu de santé
sans tabac

vous remercie de ne pas
vapoter dans cette zone

Votre Lieu de santé
sans tabac

vous remercie de ne pas fumer

100 %
DES CENDRIERS
RECYCLÉS PAR
VOTRE LIEU DE SANTÉ
SANS TABAC
SONT DEVENUS
DES POTS DE FLEURS.



100 %
DES FUMEURS
QUI ONT FRÉQUENTÉ
CETTE CHAMBRE
ONT PU BÉNÉFICIER
DE SUBSTITUTS
NICOTIQUES.
POURQUOI PAS-VOUS ?



DES SUBSTITUTS
NICOTIQUES
BIEN DOSÉS

C'EST L'ASSURANCE
DE SOINS DE QUALITÉ

(MOINS D'INFECTIONS NOSOCOMIALES,
MEILLEURE CICATRISATION,
HOSPITALISATION PLUS COURTE,
MOINS D'INTERACTIONS
MÉDICAMENTEUSES).



PRÉVENTION DU TABAGISME et ACCOMPAGNEMENT AU SEVRAGE CHEZ LA FEMME



TABAGISME & SANTÉ MENTALE

Ce qu'il faut **SAVOIR**
Ce qu'il faut **FAIRE**

En cours & à venir...

- Algorithme AUDIT LSST
- Tabagisme et santé orale
 - Poursuite formations RPIB en tabacologie (formation initiale)
 - Guide fin 2021
 - Colloque « santé orale et addictions » 2 décembre, Paris
- Tabagisme et lieux de privation de liberté (ATHS2021, collaboration Collectif Galilée)
- Colloque Lieux sans tabac, 1^{er} fev, RESPADD/LCC au Ministère de la santé
- Tabagisme et cancer
 - Guide printemps 2022
- Label & stratégie « Ecole de santé sans tabac »
- Missions d'appui & visites d'établissements
- DPC Pharmaciens // RPIB en tabacologie



L'Audit Lieu de santé sans tabac

CHARTRE

Lieu de santé sans tabac

- 1 Mobiliser les décideurs. Sensibiliser tous les personnels. Informer les usagers.
- 2 Mettre en place un comité de prévention du tabagisme. Définir une stratégie et coordonner les actions.
- 3 Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abord du fumeur.
- 4 Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée et le suivi du fumeur dépendant.
- 5 Faire accepter et respecter la réglementation en vigueur.
- 6 Installer, maintenir et actualiser la signalétique obligatoire et non obligatoire.
- 7 Protéger et promouvoir la santé au travail de tous les personnels hospitaliers.
- 8 Multiplier les initiatives pour devenir Lieu de santé promoteur de santé
- 9 Assurer la continuité des actions et se doter des moyens d'évaluation.
- 10 Convaincre d'abord, contraindre si besoin. Être persévérant !

MOBILISER
LES LIEUX DE SANTÉ
POUR FAVORISER
L'ARRÊT DU TABAC

LES QUESTIONS
FRÉQUENTES



Un outil d'auto-évaluation



- AUDIT international « The Global Network for Tobacco Free Healthcare Services »

Objectifs :

- **Etat des lieux** : de la politique LSST dans l'établissement à un instant t
- Dégager des **axes d'amélioration**
- **Mesurer la progression** de l'établissement



A compléter régulièrement

- PDF interactif depuis le [site du RESPADD](#)
- Au format papier
- **Algorithme d'analyse et restitution personnalisée** en cours
- Un seul questionnaire à remplir par Lieu de santé
- Diffusion de l'audit par courriel niveau national par le RESPADD + relais par les tutelles et partenaires

Lieu de santé sans tabac

Audit

LIEU DE SANTÉ SANS TABAC (LSST)

Région *

- ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Bourgogne Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre Val-de-Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand-Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ Martinique
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle Aquitaine
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes Côte-d'Azur
- ☐ Réunion

Adresse e-mail *

Nom de l'établissement *

Type d'établissement *

- ☐ CHU/CHRU
- ☐ CH
- ☐ Clinique
- ☐ Soins de suite et de réadaptation
- ☐ Maison de santé pluridisciplinaire
- ☐ Autre

Nom/prénom du directeur *

Si renseigné par une autre personne :

Nom/prénom

Fonction

☐ Activités de soins de traitement du cancer autorisées

☐ Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées

Numéro FINESS

Identifiant RESPADD * Mention obligatoire

Connaissez-vous la démarche Lieu de santé sans tabac ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement
- ☐ Non

Votre établissement est-il engagé dans la démarche LSST ?

- ☐ Oui, dès maintenant
- ☐ Oui, dans les 6 mois à venir (projet à court terme)
- ☐ Oui, dans les 2 ans à venir (projet à moyen terme)
- ☐ Pas engagé actuellement

NORME 1 : GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT

L'établissement de santé a toute autorité pour la mise en place systématique d'une politique LSST.

L'établissement de santé dispose de documents clairs sur la politique de mise en œuvre des normes LSST.

1. Les documents relatifs à cette politique montrent un engagement clair en vue de la mise en œuvre de toutes les normes LSST

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie de tabac, ainsi que la vente de ces produits.

2. La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie de tabac

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

3. L'établissement de santé interdit la vente de produits du tabac

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions
14 Rue Diderot - 75014 PARIS - Tél : 01 44 48 52 21 - Fax : 01 44 48 52 44 - contact@respadd.org
Organisme de l'Observatoire n°117 537 140 75 - Site n°414 419 275 00048

respadd

LSPS

HPH

Investiguant 8 normes « structurantes »



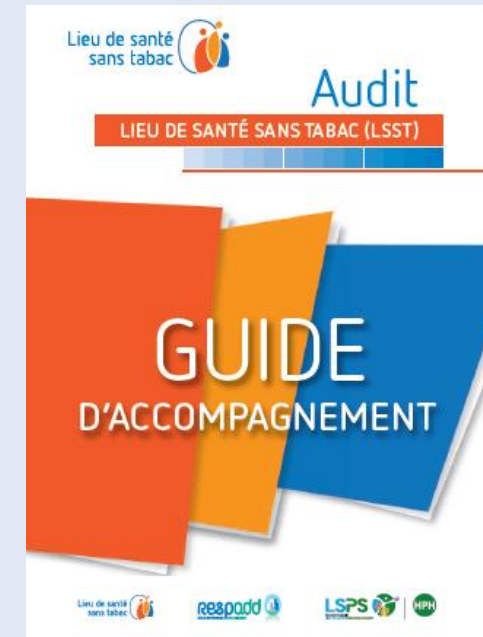


Un outil certifiant

- Niveau performance auto-évalué :



- Obtention d'un **score** :



BRONZE

≥ 27 points

SILVER

≥ 108 points

GOLD

≥ 126 points

Le Centre
Georges François Leclerc
est engagé dans la stratégie
Lieu de santé sans tabac

Le Centre Hospitalier
de Pfastatt
a obtenu le **NIVEAU ARGENT**
à l'**Audit Lieu de santé sans tabac 2019**



Les résultats de l'Audit 2019

426 Audits renseignés au niveau national

En France, 2 000 établissements du service public et participants au service public



Nouvelle Aquitaine

36 Audits renseignés

Répartition régionale

Régions	Nombre d'audits reçus
Auvergne-Rhône-Alpes	49
Bourgogne-Franche-Comté	40
Bretagne	6
Centre-Val-de-Loire	25
Corse	
Grand-Est	46
Hauts-de-France	58
Île-de-France	19
Normandie	49
Nouvelle-Aquitaine	36
Occitanie	43
Pays de la Loire	15
Provence-Alpes Côte d'Azur	38
Guyane	
Guadeloupe	
Martinique	2
La Réunion	
TOTAL	426

Répartition selon la certification

Lieu de santé
sans tabac



Régions	Nombre audit	Bronze	Silver	Gold	Non certifié
Auvergne-Rhône-Alpes	49	80 % (39)			20 % (10)
Bourgogne Franche-Comté	40	67 % (27)			33 % (13)
Bretagne	6	67 % (4)			33 % (2)
Centre-Val de Loire	25	72 % (18)			28 % (7)
Corse					
Grand-Est	46	50 % (23)	6 % (3)		44 % (20)
Hauts-de-France	58	62 % (36)			38 % (22)
Ile-de-France	19	79 % (15)			21 % (4)
Normandie	49	73 % (36)	3 % (1)		24 % (12)
Nouvelle-Aquitaine	36	94 % (34)			6 % (2)
Occitanie	43	53 % (23)			47 % (20)
Pays de la Loire	15	87 % (13)			13 % (2)
Provence-Alpes Côte d'Azur	38	58 % (22)			42 % (16)
Guyane					
Guadeloupe					
Martinique	2	2			
Réunion					
TOTAL	426	69 % (292)	1 % (4)	0	30 % (130)

Répartition par type d'établissement

Type d'établissement	National	Nouvelle Aquitaine
CH	31 % (n=133)	42 % (n=15)
Clinique	18 % (n=76)	22 % (n=8)
Soins de suite et de réadaptation	21 % (n=89)	19 % (n=7)
Autre	27 % (n=116)	17 % (n=6)

Répartition selon l'activité

Activités autorisées	National	Nouvelle Aquitaine
Activités de soins de traitement du cancer autorisés	36 % (n=152)	47 % (n=17)
Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées	27 % (n=113)	36 % (n=13)
Activités de soins de traitement du cancer autorisés + Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées	23 % (n=100)	31 % (n=11)

Connaissance de la démarche

Connaissance de la démarche	National	Nouvelle Aquitaine
Oui	44% (n=150)	25 % (n=9)

Engagement dans la démarche

Engagé dans la démarche	National	Nouvelle Aquitaine
Oui maintenant	28% (n=96)	17 % (n=6)

- Grand nombre d'Audits remplis
 - mais avec des établissements qui connaissent peu LSST
 - sont peu engagés
- Travail de communication important de l'ARS pour déployer l'Audit
- Travail d'engagement à venir reste important

Conclusion (1/2)

Importance de la gouvernance :

- Engagement de la direction
- Engagement d'un temps salarié

Importance des savoirs : Outiller les professionnels de référentiels

Importance des savoir-faire : formation au RPIB (formation continue + initiale)

Conclusion (2/2)

Importance accessibilité des traitements :

- Repérage systématique &...
- 100 % des établissements proposent des TNS en temps réel à l'ensemble patients

Importance de l'évaluation :

- Démontrer l'efficiency et l'efficacité de cette stratégie



Pour aller un peu plus loin...

Un engagement historique, une conviction, des valeurs

Multiplier les initiatives pour devenir Lieu de santé promoteur de santé...25 ans

- 1 Mobiliser les décideurs. Sensibiliser tous les personnels. Informer les usagers.
- 2 Mettre en place un comité de prévention du tabagisme. Définir une stratégie et coordonner les actions.
- 3 Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abord du fumeur.
- 4 Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée et le suivi du fumeur dépendant.
- 5 Faire accepter et respecter la réglementation en vigueur.
- 6 Installer, maintenir et actualiser la signalétique obligatoire et non obligatoire.
- 7 Protéger et promouvoir la santé au travail de tous les personnels hospitaliers.
- 8 Multiplier les initiatives pour devenir Lieu de santé promoteur de santé
- 9 Assurer la continuité des actions et se doter des moyens d'évaluation.
- 10 Convaincre d'abord, contraindre si besoin. Être persévérant !



2018...

Le RESPADD

...Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions,

*...Reprend la coordination du réseau des
Hôpitaux et structures de santé promoteurs de santé HSPS*

...Crée le Réseau français Lieu de santé promoteur de santé

convention avec Santé publique France



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services



Des engagements

1. Renforcement de la politique **Lieu de santé sans tabac**, condition essentielle et nécessaire à l'acquisition du label LSPS
2. Définition **d'axes de promotion de la santé** transversaux :
 - les addictions;
 - la périnatalité - partenariat réseau IHAB (Initiative hôpital ami des bébés);
 - le handicap;
 - la santé mentale;
 - la perte d'autonomie et le vieillissement (promotion de la santé des seniors, environnement thérapeutique, aide au maintien de la mobilité);
 - l'activité physique;
 - l'alimentation
 - ...

...Actions sur les déterminants de santé

- Individuel
 - **renforcement des compétences et connaissances en santé** du patient, de son entourage et de l'ensemble des professionnels de l'établissement de santé;
- Communautaire
 - constitution de **réseaux d'entraide**, communautés de patients, patient-expert, médiateur en santé et pair-aidance (maladie chronique)
- Environnemental
 - transformation des structures de santé en **environnements favorables à la santé**
 - Collaboration suisse <https://www.environnements-sante.ch/>
 - meilleure organisation du parcours de soin
 - collaboration entre les professionnels de santé, les niveaux de recours et la **coordination santé-ville**.
 - **Environnement professionnel promoteur de santé**
 - Participation des professionnels
 - Agir a priori

Des adhérents...

1. CH de Libourne
2. CH d'Arcachon
3. CHU de Bordeaux
4. Hôpital Suburbain du Bouscat
5. CHU de Nantes
6. CH du Mans
7. Institut Bergonié
8. CH de la Côte Basque
9. CHI Mont-de-Marsan et du Pays des sources
10. CH Charles Perrens
11. CH de Pau
12. Centre Léon Bérard

La promotion de la santé dans les lieux de santé

Une nécessité

La promotion de la santé dans un lieu de santé

*Forte prévalence **de patients dont les modes de vie préjudiciables à la santé** et présentant des pathologies non transmissibles (diabète, obésité...)*

- ...avec prise en charge clinique améliore les effets des traitements à court terme et long terme : permet le **rétablissement** de la personne
- ...réduit les risques professionnels et améliore les conditions de travail
- ...favorise l'inter-sectorialité et l'échange de bonnes pratiques entre les services
- ...optimise la gestion des déchets et des dépenses énergétiques pour un lieu de santé plus durable



Perspectives

Demain...

Le patient/visiteur/professionnel pris en charge dans un Lieu de santé promoteur de santé :

Exerce un contrôle sur sa maladie, ses facteurs de risque et son parcours de soin

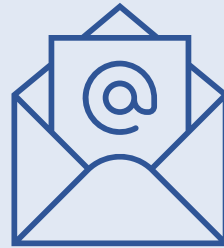
Est impliqué dans des associations de patients, groupes d'entraide

Manifeste une exigence de qualité des soins

Exige de son Lieu de santé des actions de promotion de sa santé comme parties intégrantes de son parcours de soin



Je vous remercie pour votre attention.



nicolas.bonnet@respadd.org

contact@respadd.org



<http://www.respadd.org>

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

10h30 – 10h50 : **PAUSE**

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

10h50 – 11h10 : Épidémiologie du tabagisme en région Nouvelle-Aquitaine

- **Ursula Noury**, épidémiologiste, cellule régionale de Santé Publique France en Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

11h10 – 11h30 : #MoisSansTabac 2020 en région Nouvelle-Aquitaine : adaptation et bilan du dispositif

- **Shona Barbette**, ambassadrice du #MoisSansTabac Nouvelle-Aquitaine, **COREADD N-A**

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

11h30 – 12h30 : **TABLE RONDE** | LES ENJEUX POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIORITAIRES

Discutant : Nicolas Bonnet, directeur, RESPADD

- Marion Barrault, docteur en psychopathologie et psychologie clinique et Emma Martel, chargée de projet prévention et promotion de la santé, Institut Bergonié
- Aurélie Debaecker, sage-femme ELSA, CH de La Rochelle

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

12h30 – 14h00 : *PAUSE DEJEUNER*

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

14h00 – 16h00 : **TABLE RONDE** | RETOURS D'EXPÉRIENCES DE STRUCTURES LOCALES ENGAGÉES DANS LA STRATÉGIE « LIEU DE SANTÉ SANS TABAC »

Discutantes : **Nathalie Lajzerowicz**, médecin addictologue, CH du Bouscat & **Marjorie Cadeville**, chargée de projets, RESPADD

- **Carole Debeauce**, cadre de santé et animatrice de santé publique, **Laurence Vasse**, addictologue, et **Frédéric Gibaud**, directeur des ressources humaines et pilote du comité de prévention du tabagisme, **CH de La Rochelle**
- **Isabelle Jacq**, animatrice de santé publique et chargée de projet prévention et promotion de la santé, **CH de Saintonge**
- **Julie Logerais**, infirmière et **Gérard Campagne**, médecin addictologue, **CH de la Côte Basque**
- **Natacha Hertereau**, chargée de mission en santé publique et **Cécilia Roux**, cadre supérieure de santé, **CH de Libourne**

PROGRAMME

COLLOQUE RÉGIONAL LSST

Région Nouvelle-Aquitaine

16h00 – 16h15 : **CONCLUSION**

- **Philippe Castera**, responsable médical général, COREADD N-A
- **Nicolas Bonnet**, directeur, RESPADD